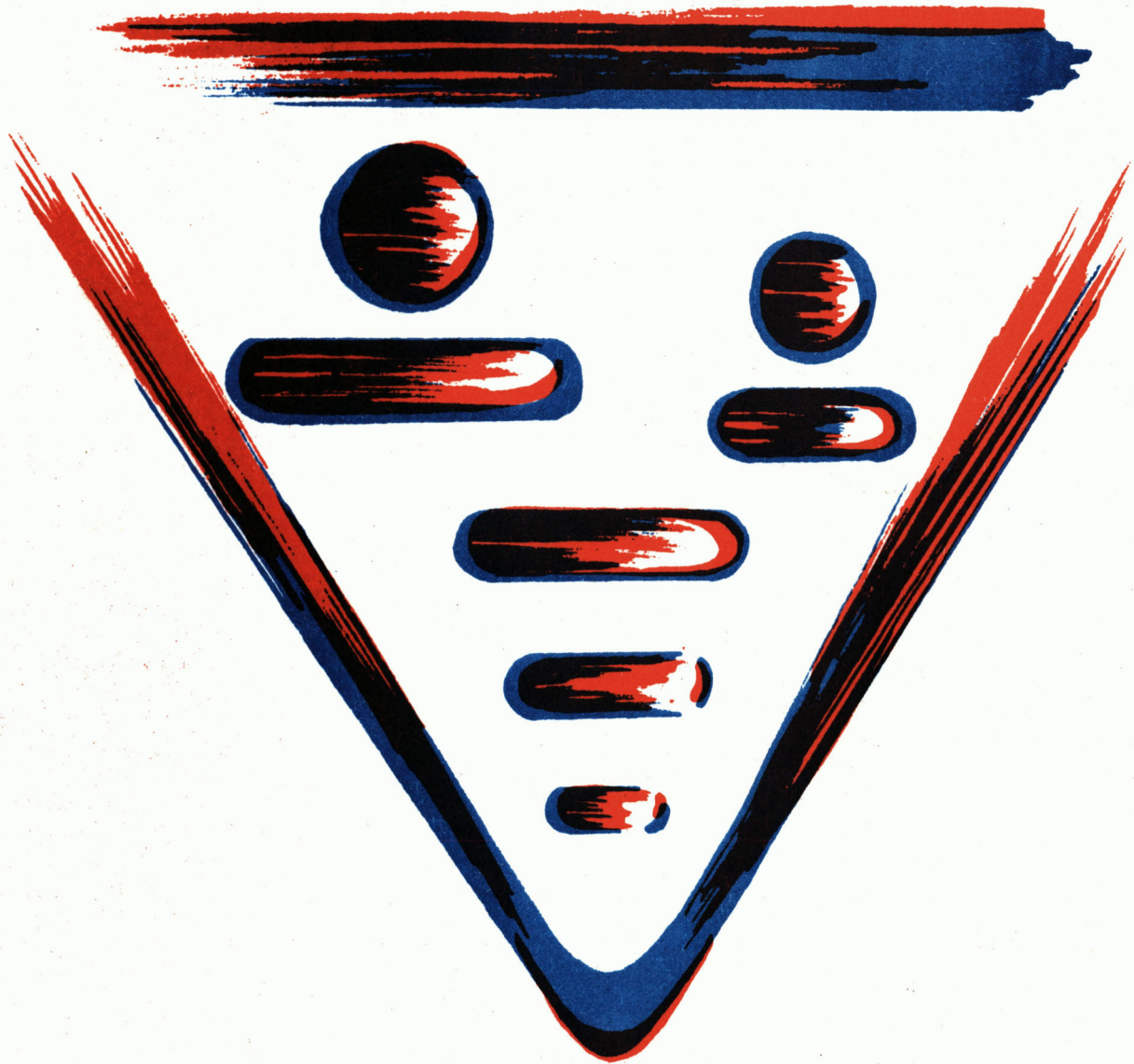


Ponderation



bulletin de liaison de la

Ligue Contre La Violence Routiere



Tel. 43-48-96-09

Au revoir FRED

Nous apprenons la mort subite de notre ami FRED COUDSI chez lui à Nivelles dans le Nord. Depuis 2 ans il avait plus que largement fait profiter la Ligue de son optimisme, de sa compétence d'Architecte Urbaniste et de sa chaleur humaine. Ces 3 qualités nous manqueront cruellement.

Nous saluons toute sa famille, Irène son épouse, ses enfants, ses petites-filles et nous nous portons garants auprès d'eux de la richesse immense reçue de FRED.

Nous en ferons bon usage.

SOMMAIRE

<u>EDITORIAL</u> Geneviève JURGENSEN	P. 3
<u>ASSEMBLEE GENERALE</u>	P. 4-5
<u>JUSTICE</u> -Lettre à un juge - Une Grand'mère -Tribunal de Meaux	P. 6 P. 7
<u>TEMOIGNAGES</u> -Je lis Pondération - Liliane FABRE -Portrait d'un ami - Yves MAUBANT	P. 8 P. 8
<u>HUMEUR</u> Jean LAURENT	P. 9
<u>CONTRADICTIONS</u> -Carrefour de la sécurité et de l'automobile -A quoi jouent les chevaux sauvages ? Michel MANCEL	P. 10 P. 11
<u>DOSSIER</u> -Faire savoir à ceux qui savent faire Fred COUDSI -Education à la Sécurité Routière Jean-Marie LEVERRIER	P. 12-13 P. 14 à 16
<u>LA RUE</u> Poème - Jean TRIBOUILLARD	P. 17
<u>REAGIR</u> Quelques chiffres - Jean-Marie LEVERRIER	P. 18-19
<u>SECURITE suffit pas d'en parler</u> -Enfant à bord - Daniel THEAU -Vu, vu, vu, bien vu	P. 20 P. 21
<u>LA VIE DES SECTIONS</u>	P. 22 à 27
<u>ORGANISATION DE LA LIGUE</u>	P. 29
<u>TRACTS A COMMANDER</u>	P. 30 à 32

EDITORIAL

"Ne laissons pas seule ANNE"

En arrivant au cimetière de Compiègne l'autre jour, j'ai noté avec surprise que, contrairement à l'habitude, le portail en était grand ouvert. Ouvert ? non, détruit en fait ! Le conservateur m'a en effet expliqué qu'un automobiliste, représentant de commerce, avait la nuit précédente fait littéralement exploser le lourd portail de fer forgé que, sans doute ivre, il n'avait pas vu au bout de la route. Il avait alors pris la fuite au volant de ce qui restait de sa voiture, mais, constatant chez lui que sa plaque d'immatriculation s'était égarée, il était revenu le lendemain sur les lieux pour la récupérer et arranger les choses financièrement. "Quand je pense, m'a dit le conservateur, que mes enfants jouent souvent, derrière ce portail..."

L'arrivée de cet automobiliste dans le cimetière où reposent mes enfants m'a fait l'effet d'une fable. Comme si, même en cet endroit silencieux les chauffeurs inlassables me disaient : "Ne nous oublie pas".

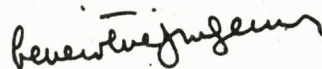
Les parents d'aujourd'hui ne les oublient pas. Je vous écris à la veille du jugement qui sera prononcé contre l'homme qui tua ANNE CELLIER, la blonde jeune fille au sourire malicieux dont vous avez tous vu la photographie auprès de celle de la voiture enflammée dont son frère l'a extraite.

Cet éditorial est naturellement dédié à la mémoire d'ANNE. Sa grâce, sur sa photo, a déjà beaucoup fait pour notre cause, et la France entière, découvrant son martyr dans toute la presse, sur toutes les T.V., peut lui dire merci. La campagne menée par ses parents lors du procès n'est sans doute pas étrangère non plus au jugement prononcé plus tard à Nantes (30 mois de prison ferme) contre un abominable personnage qui avait détruit une famille, conduisant sous l'effet de l'alcool et malgré une annulation du permis.

De campagne de presse en campagne de presse, de procès en procès, de familles blessées en associations actives, notre effort finalement se paye de résultats. Il faut continuer. Nous ne sommes à ce jour pas assez nombreux ni assez bien organisés. L'effort que je vous demande en priorité cette année, c'est de convaincre vos amis d'adhérer et de ne jamais laisser passer un article ou une émission qui vous choque sans réagir immédiatement par courrier ou au téléphone.

Ne gardez pas votre indignation pour vous. Car rien de ce que vous taisez ne sera dit à votre place. Les parents d'ANNE l'ont compris. NE LES LAISSONS PAS SEULS.

Geneviève JURGENSEN



Présidente

Note de la rédaction : Anne était immobilisée dans un encombrement à l'entrée de Paris. Un agent d'assurances ivre, à très grande vitesse, a percuté sa voiture à l'arrêt. Le frère d'Anne revenant dans sa propre voiture, de la même réunion, a extrait sa soeur des flammes. Après 3 mois de souffrances atroces dues à ses brûlures, Anne est morte. ELLE AVAIT 24 ANS.

-Le conducteur est condamné à 1 an de prison avec sursis.

-Devant ce jugement, le ministre de la justice a fait appel à minima (demande d'un nouveau jugement en vue d'une peine plus forte). La presse nationale s'est faite l'écho de notre communiqué qui reproche aux juges de trop penser au confort des conducteurs délinquants.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de la Ligue contre la violence routière s'est tenue le 16 novembre 1986 au 92 bis boulevard Montparnasse PARIS 14ème sous la présidence de GENEVIEVE JURGENSEN.

1-RAPPORT MORAL

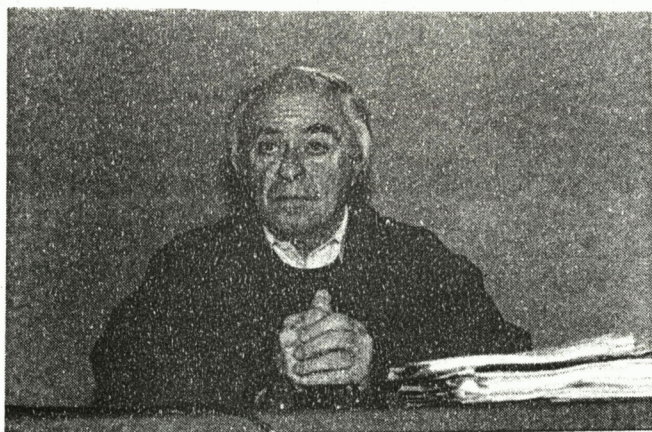


Madame la présidente Geneviève JURGENSEN, à l'intention des nouveaux adhérents, fait un bref historique de la Ligue. Elle rappelle le premier mouvement important d'adhérents en juillet 1984 à la suite des dossiers de l'écran, "Vivre ou mourir sur la route : un choix de société".

Madame JURGENSEN souligne le rôle de chacun dans l'organisation de la Ligue : délégations régionales, sections départementales et locales. Elle précise que la fonction du siège est de coordonner la vie des sections, de donner une unité de ton, afin que la Ligue soit claire dans ses objectifs :

- Nous ne sommes pas des néo-écologistes
- Nous ne sommes pas une association anti-voiture
- Nous ne sommes pas une association de familles de victimes
- Nous sommes un mouvement d'opinion

Madame JURGENSEN conclut : "12 000 MORTS PAR AN POUR LUTTER CONTRE CE FLEAU, IL FAUT UNE ASSOCIATION FORTE, BIEN ORGANISEE ET DE NOMBREUX ADHERENTS.



Monsieur HENRI HASSON, secrétaire général, dresse le bilan des activités.

Activités du siège :

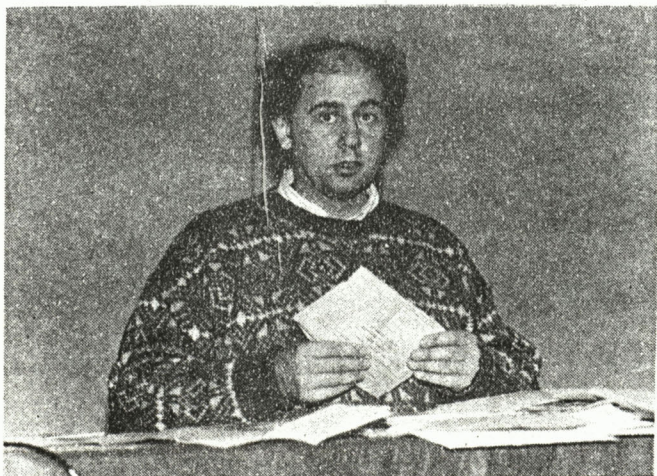
- Brochure : "l'enfant n'est pas un adulte en miniature" tirée en 10 000 exemplaires a été reconnue et appréciée
- Colloque national du 15-11-86 qui a connu une forte participation
- Bulletin Pondération
- Emission de télévision sur FR3 le 17/11/86

Activités des régions et sections :

- Colloques régionaux : St Nazaire, Vire, Colmar, Orléans
- Actions en justice : la constitution de partie civile à Orléans a été reçue
- Stands d'exposition : foires, manifestations
- Projets d'Actions Educatives (P.A.E)
- Campagne d'adhésions
- Travail inter-associatif (charte de sécurité routière dans la Loire)
- etc ...

LE RAPPORT MORAL EST VOTE A L'UNANIMITE

2-RAPPORT FINANCIER



Monsieur MICHEL MARCHAND, trésorier

national, présente le rapport financier, et rappelle que les Ministères n'attribuent des subventions que pour financer des actions bien précises et qu'en aucun cas ces subventions ne peuvent financer le fonctionnement de la Ligue.

L'assemblée décide à l'unanimité de relever la cotisation à 100 F. à compter du 1er janvier 1987.

- Sur cette somme (ou plus) :
- 50 F. iront au siège
 - Le reste ira à la région et à la section

Le bulletin Pondération sera adressé à tous les adhérents.

LE RAPPORT FINANCIER EST VOTE A L'UNANIMITE

3-ORGANISATION

Une nouvelle Région est reconnu au sein de la Ligue : la région NORD-PAS-de-CALAIS, qui fonctionne de façon autonome depuis longtemps. Madame Marie-Christine WEYNANS anime cette délégation.

Il est rappelé que chaque région représente pleinement la Ligue sur le plan local, assure sa propre gestion et agit librement dans le cadre des orientations de la Ligue.

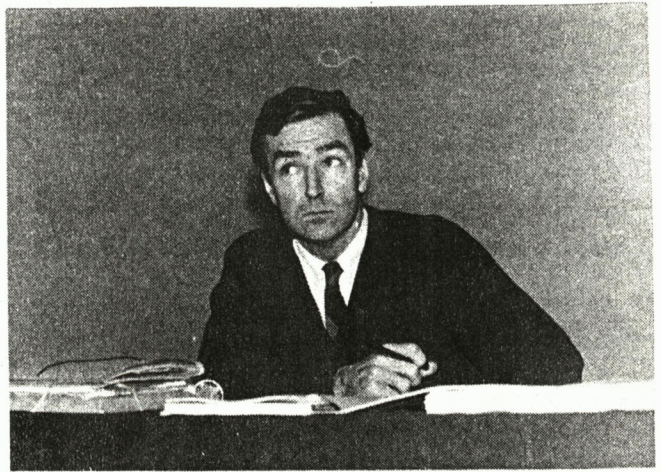
Elle programme et exécute les actions qui lui paraissent souhaitables, soit librement, si elle ne demande pas à l'échelon central un financement spécial, soit après accord du siège si telle ou telle action requiert un complément de financement en provenance du siège.

4-ORIENTATION

-La Ligue poursuivra son action tant dans le domaine de la sécurité de l'enfant que dans celui de la justice. A propos de la justice, les délégations régionales peuvent prendre l'initiative d'intervenir sous une forme ou une autre. Le fait de se porter partie civile dans des procès de délinquants routiers manifestes, est important pour la Ligue.

Madame JURGENSEN pense qu'il est temps que l'on s'exprime de manière plus combative, "il faudra que nous descendions dans la rue".

-Un guide de la sécurité routière est en préparation, dans lequel seront, entre autres, mentionnées les coordonnées des personnes à contacter en fonction des problèmes posés.



-Monsieur DENIS MOREAU vice-président, souhaite la constitution d'un groupe de travail pour modifier les statuts et préparer une demande de reconnaissance d'utilité publique de la Ligue.

-la Ligue poursuivra son travail sur le plan départemental et local (création et animation de sections).

-la Ligue s'orientera vers un travail inter-associatif, (groupe de modération de la circulation).

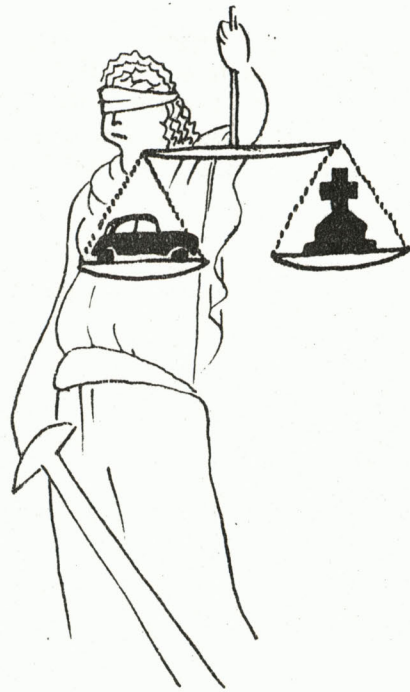
5-CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus à l'unanimité :

- Michel AVARO
- Jacqueline CHAUMONT
- Robert EPSTEIN
- Geneviève FUCHS
- Philippe GERVOT
- Henri HASSON
- Geneviève JURGENSEN
- Jean-Marie LEVERRIER
- Michel MARCHAND
- Denis MOREAU
- Aline ROLAND
- Liliane ROSSEEUW
- Gérard THIOLIER
- Pierre WARNIER

Le conseil d'administration réuni le 8/12/86 a élu le bureau suivant :

- Présidente : Geneviève JURGENSEN
- Secrétaire général : Henri HASSON
- Trésorier : Michel MARCHAND
- Membres : Jean-Marie LEVERRIER, Denis MOREAU, Aline ROLAND, Pierre WARNIER



Monsieur le juge,

Je suis la grand-mère de la petite fille qui a été tuée dans un accident de la circulation alors qu'elle se trouvait dans la voiture d'un ami de ses parents.

L'affaire passait hier au tribunal et j'ai assisté à l'audience.

Mes enfants ne s'étaient pas portés partie civile et je les approuve. Ce n'est pas une somme d'argent qui leur aurait rendu leur petite fille.

Mais j'ai été tout à fait scandalisée quand je vous ai entendu prononcer la sentence qui réduisait la suspension du permis de conduire de un an à six mois.

Quelques instants avant il s'agissait d'un homme ayant un certain taux d'alcool dans le sang... il n'y avait pas eu de mort et le permis de conduire avait été suspendu pour un an, ce qui était tout à fait légitime.

Mais voilà qu'un homme faisant un excès de vitesse au point de perdre le contrôle de sa voiture sur une route droite et sèche, qu'il connaissait parfaitement, alors qu'il avait dans ladite voiture une petite fille, et cela pour se rendre à un match de tennis, se trouvait, en quelque sorte récompensé du fait que sa suspension du permis de conduire n'était plus que de six mois alors qu'elle avait été d'un an par voie administrative !

Je ne sais pas si vous avez des enfants, mais j'ai trouvé que c'était faire peu de cas de la vie de l'un d'eux.

Je voyais l'accusé pour la première fois.

J'aurais aimé l'entendre exprimer un regret.

J'aurais aimé qu'il ait un doute sur la nécessité de doubler à vive allure, un jour de grande circulation comme était le premier jour des vacances de Noël, et cela avec une voiture légère, pour gagner cinquante mètres.

Au lieu de cela, il a incriminé l'état d'une route sur laquelle, quand vous y passez à une allure normale tout se passe normalement.

Peut-être suis-je particulièrement sensibilisée car il s'agit de ma petite fille et peut-être ne l'êtes vous pas suffisamment du fait de la suite d'affaires hétérociites que vous avez à juger... mais que je sache c'était de toutes celles qui ont passé hier devant le tribunal celle qui avait eu les résultats les plus graves... On ne s'en est pas aperçu !!

Je ne souhaite aucun mal au prévenu.

Je souhaite seulement qu'il ne récidive pas dans ses actions irresponsables et je souhaite aussi qu'il ait un enfant ou qu'il en adopte un pour qu'il se rende compte de ce que représente la vie de l'un d'eux.

Recevez, Monsieur le juge, l'expression de mes sentiments distingués.

*Quand on a vu seize ans, de cet autre soi-même
Croître la grâce aimable et la douce raison,
Lorsqu'on a reconnu que cet enfant qu'on aime
Fait le jour dans notre âme et dans notre maison,*

*Que c'est la seule joie ici-bas qui persiste
De tout ce qu'on rêva,
Considérez que c'est une chose bien triste
De le voir qui s'en va !*

Victor HUGO (Villequier)

Tribunal de Meaux

27 novembre 1986

Un jeune garçon, DAVID TRETOLA roulait tranquillement à vélo le 19 octobre dernier avec 3 autres personnes dont son grand-père, lorsqu'un chauffard en état alcoolique, récidiviste puisqu'il avait déjà été condamné en octobre 1983, n'hésita pas à prendre sa voiture se transformant ainsi en tueur.

Un mois après le drame, le procès a lieu, le 27 novembre 1986 au tribunal de MEAUX, le chauffard avait été emprisonné de suite, ce qui explique le délai écourté du jugement.

Nous sommes 4 adhérents de la Ligue avec Me FABRE-LUCE qui représente la Ligue en tant que partie civile ; les parents de David sont là entourés de leur famille, son grand-père aussi gravement blessé et qui ne pourra plus exercer son métier.

L'exposé des faits est accablant, aucune circonstance atténuante possible : vitesse excessive, un pneu lisse, route large et droite, bonne visibilité. Rien ne peut expliquer la collision de la voiture avec les cyclistes qui roulaient sur le côté de la route, sinon l'état d'ébriété du conducteur qui l'a empêché de voir les 4 cyclistes.

Ensuite les avocats de la partie civile parlent argent, ce qui semble insupportable, frais d'obsèques, monument funéraire, on parle bien sûr de préjudice moral mais pas en termes

suffisamment convaincants ; comment d'ailleurs évaluer la perte de David pour ses parents, sa tante, ses cousins, ses grands-parents, un garçon qui aimait la vie et que tous adoraient, une famille brisée par la faute d'un "pauvre type" qui n'hésite pas à conduire après avoir copieusement arrosé son anniversaire. DAVID, lui ne fêtera jamais ses 15ans qu'il devait avoir quelques jours plus tard.

Heureusement, Me FABRE-LUCE par son intervention aborda sous une forme humaine le drame vécu quotidiennement par trop de familles en France.

Le procureur demande 2 ans de prison et l'annulation du permis de conduire pour la durée maximum. Puis l'avocat de la défense dont la tâche était impossible prend la parole et reconnaît que "le crime moral" terme employé par elle, est irréparable.

Le verdict : 8 mois de prison ferme
10 mois de mise à l'épreuve
annulation du permis pour 3 ans

Il semble que cette peine soit considérée comme sévère, comparée à ce qui est appliqué généralement dans un cas semblable, mais 8 mois de prison pour la mort d'un enfant, est-ce vraiment sévère ?

Peut-on parler d'homicide involontaire quand on prend le volant en état alcoolique ?

Annie LE BOTLAN
Déléguée Seine & Marne

Huit août mil neuf cent quatre vingt trois.

Ils ne vieilliront pas ensemble
voici le jour
En trop : le temps déborde
Son amour si léger prend le poids
d'un supplice

d'après Paul ELUARD



Je Ils Pondération

Je vais vous dire comment je me trouve concernée par cette action, moi dont les deux filles sont majeures et qui n'ai perdu personne sur la route.

D'abord je pense à tous ces parents qui ne connaîtront pas le visage de leur enfant adolescent, qui ne deviendront pas des grands-parents, qui mourront sans descendance.

A tous ces petits, frères et soeurs rescapés enfants en deuil à peine venus au monde.

A ces grands-parents, qui se croyaient quittes pour avoir payé déjà un lourd tribut à l'adversité, et qui ont vu s'anéantir la joie de leur coeur.

Et puis au fil des pages, le bulletin a esquissé pour moi le portrait robot du chauffard en puissance : Patrick, le fiancé de ma fille. Ils sont jeunes et beaux tous les deux et pleins de bonne volonté.

Je les ai vus ce matin. J'ai parlé à Patrick de la Ligue, je lui ai donné à lire Pondération. Il a convenu qu'il roulait assez vite en ville pour ne pouvoir éviter un enfant. Je lui ai raconté que chacune de mes filles petites, avait manqué de se faire écraser dans la rue, et que si ça avait été lui au lieu d'une conductrice pondérée, elles y passaient.

Finalement j'ai bien fait de lire ce journal. J'aurais peut-être contribué un tout petit peu à sauver la vie d'un enfant.

Il a 32 ans, et derrière ses petites lunettes rondes d'intellectuel, il avait quand je le rencontrai pour la première fois un petit air triste, presque absent. Il semblait traîner sa sensibilité à fleur de peau au milieu des autres comme s'il devait être blessé à chaque instant, comme si sa vie n'était qu'un puzzle fragile que le moindre souffle, la plus petite agression allait détruire. Au détour d'une conversation, il m'avait confié, rapidement, "le 8 août 1983, à midi, près d'Avignon, un poids lourd a brûlé un stop, à 90, ma copine est morte" et il s'est tu. Moi aussi. Que dire, sinon des banalités ?

Et j'ai songé, si seulement un instant, une minute chaque jour, avant de prendre son véhicule, chacun pensait comme lui que CONDUIRE N'EST JAMAIS UN ACTE ANODIN, un jeu, un dévouement des temps modernes....

Lui le sait, qui revoit le visage de l'absente chaque fois qu'il croise un stop sur sa droite.

Mais il reste, toujours et encore, à en convaincre les autres et à mettre autre chose derrière la lecture des faits divers routiers, qu'un intérêt morbide ou des indignations éphémères, le prix de ce sang-là serait-il moindre que celui des ormes qui font la une des journaux.

HUMEUR

- "Qu'est-ce que tu fais papa ?"

- "J'écris"

- "T'écris quoi ?"

- "J'écris ... heu !.. Bon, écoute, tu te souviens ce matin quand je suis allé te chercher à l'école à pied, avec Matthieu assis à l'arrière du vélo ! Bon ! Quand on n'a pas pu passer entre les deux voitures sur le trottoir !"

- "Ah oui ! tu t'es disputé avec le Monsieur ?...."

J'vous raconte : le monsieur est peut-être "patron" électricien auto, bref.

D'habitude je passe parfois en râlant bien fort devant le garage : "On ne peut jamais passer à pied sur le trottoir" ; d'habitude un ou deux clients, en attente, tournent la tête dans ma direction ; d'habitude, je contourne l'obstacle, descends sur le boulevard entre deux passages....

Aujourd'hui un homme en tenue professionnelle attend probablement les clients dont les voitures sont prêtes ... sur le trottoir.

Moi spontanément : "Comment on fait pour passer ?" Haussement d'épaules, timide sourire compatissant. "Ca fait X fois que je passe ici, toujours avec les mêmes difficultés !". Le boulevard est infernal, dangereux.

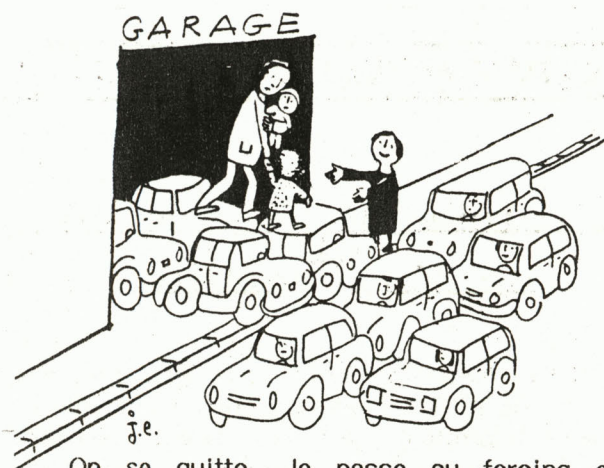
Lui : **"ça fait 18ans que c'est comme ça"** (sic !)

- "Excusez-moi, ça fait pas encore 18 ans que je passe avec mes gamins mais il est anormal que je doive aller sur la route !"

- "Qu'est-ce que vous faites comme métier?"

Stupeur ! Un piège ! Je bredouille : "Instituteur, enfin en formation. Et comme pour devancer je ne sais quelle remarque, j'ajoute vivement : "J'ai déjà travaillé 10ans dans diverses entreprises etc..." (ce qui veut dire JE NE SUIS PAS FORCEMENT UN FUTUR ENSEIGNANT GAUCHISTE QUI A DU TEMPS A PERDRE POUR RALER ET EMPECHER LES HONNETES GENS DE TRAVAILLER). J'embraye du genre : je respecte votre travail, mais avouez que vous n'avez pas une bonne situation pour recevoir les véhicules.

S'ensuivent des propos sur la sécurité des enfants : "on devrait leur apprendre le code de la route à l'école !" - "Mais Monsieur le code de la route à 3, 4, 5 ans et plus ne protège pas des chauffards ! Et dites moi, quelle règle du code de la route devrais-je apprendre à mes futurs élèves pour passer sur ce trottoir aujourd'hui ?"



On se quitte. Je passe au forcing entre les deux voitures, ma poignée de frein de vélo a frotté contre une des carrosseries. Le "Monsieur" n'a rien dit ! Journée exceptionnelle ? Concours de circonstances ? J'ai négocié plus loin, le recul d'une voiture dont l'avant trop proche des murs des maisons ne laissait aucun espace viable : là où les rares larges trottoirs ont été grignotés par les marques blanches de stationnement réglementé.

Enfin ! 3ème "discussion" avec une femme venant garer son véhicule sur le trottoir dont aucune surface n'est réservée au stationnement (et pour cause, à l'angle d'un carrefour urbain) "Comment voulez-vous, il n'y a pas de place, et j'habite ici" Il y avait des places à 30m. Ses deux enfants n'ont eu que 4m à faire pour rentrer à la maison !

- Mes pauvres enfants, on est rentré plus tard aujourd'hui, mais j'ai pris le temps de t'expliquer à toi Muriel (6ans) pourquoi j'ai parlé si souvent ce matin dans la rue

Journée exceptionnelle.?
En ce qui concerne cette succession de situations-problèmes ; sûrement pas. Quant à mes réactions, exceptionnelles ? probablement OUI et je vais vous dire pourquoi.

Hier soir, quelques habitants, adhérents de la Ligue se sont réunis pour la première fois ; se sont indignés ; ont échangé. Jean-Marie LEVERRIER délégué régional et Julien PICQUET sont venus de loin, par un temps incertain, et repartis fort tard, pour nous aider à démarrer un groupement local.

Alors le lendemain matin, les batteries étaient chargées à bloc...

"Tu comprends Muriel, je vais envoyer ce que j'écris à Jean-Marie Leverrier qui est venu hier soir, et peut-être pourra-t-il le mettre dans un petit journal qui racontera à d'autres personnes ce qui nous est arrivé ce matin".

CONTRADICTIONS

Carrefour de la sécurité et de l'automobile

ARGENTAN (Orne) - 26, 27, 28 septembre 1986 : REAGIR organise une manifestation intitulée "Carrefour de la sécurité routière et de l'automobile" à laquelle la préfecture a invité la Ligue contre la violence routière.

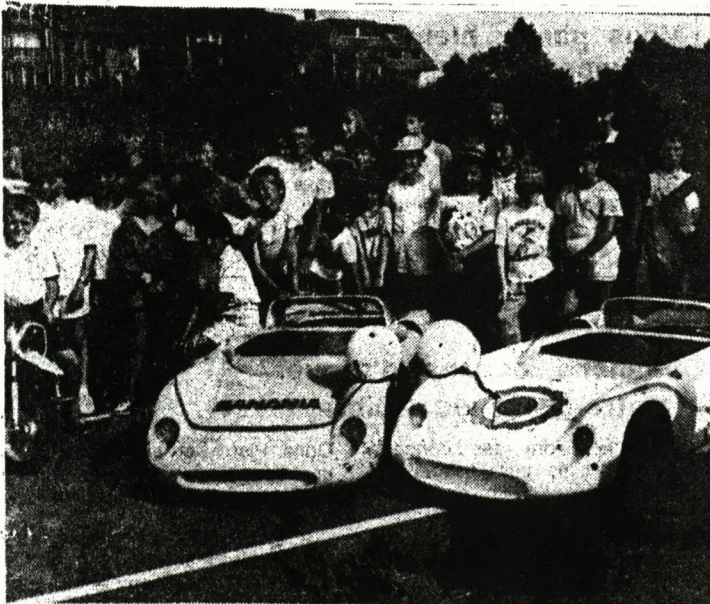
Au sein de cette assemblée, tous les partenaires du monde automobile étaient réunis : concessionnaires, automobiles-clubs, transports scolaires, gendarmerie, pompiers, samu, associations...

Sans oublier la maxi-turbo Vn à x soupapes....

Le champ de foire d'Argentan fut requis pour cette manifestation. Plusieurs halls accueillait les expositions d'automobiles françaises et étrangères. Chaque concessionnaire de la région, à grands renforts de publicité, y présentait toute sa gamme sans oublier son modèle le plus performant jusqu'aux voitures de rallye (maxi-turbo Vn à x soupapes).

..."On va faire la course...."disaient-ils....

L'automobile club de l'Ouest -organisateur des 24 heures du Mans et autres courses de "sports mécaniques"- propose aux enfants son concours du meilleur pilote -et non celui du meilleur conducteur- sur sa piste et avec ses répliques miniatures des "bolides 24 heures". Sous couvert de sécurité routière, ce club imprègne les enfants du mythe "puissance-vitesse". Certains semblent avoir compris ce genre de message : "on va faire la course" disaient-ils...



Et la sécurité
dans tout cela...

Un modeste hall placé discrètement derrière les expositions d'autos, accueillait les gendarmes, REAGIR, et quelques associations dont la Ligue. Tous les panneaux de ces différents intervenants dénonçaient les méfaits de la vitesse, la nocivité des véhicules performants, l'agressivité d'une certaine publicité. Le paradoxe était évident.



Le client: "Elle roule à 200 km/h ?"
Le vendeur: "Chut! Faut pas le dire, la ligue est là!"

...800 enfants tués par an ou par jour !!!....

Pour inciter les visiteurs à prendre conscience de notre insécurité routière, des chargés de mission REAGIR organisaient un concours obligeant les concurrents à fouiller notre documentation. C'est ainsi qu'un candidat, au demeurant, plein de bonne volonté, -genre Monsieur tout le monde- se demandait s'il y avait 100, 400 ou 800 enfants de tués sur nos routes, par an ou par jour !!!

Nous avons tenu notre discours...au risque de déranger

Sur notre demande, nous avons participé à un débat radio-diffusé. Malgré cet environnement défilant l'Automobile, nous avons tenu notre discours sans complaisance, au risque de déranger. L'acquiescement de quelques journalistes nous a conforté dans notre position.

Ces carrefours sont révélateurs...

Ces carrefours de la sécurité routière et de l'automobile sont très révélateurs des forces en présence. Ils montrent qu'actuellement la priorité est à l'automobile et que la coexistence avec la sécurité est difficile. Malgré cette cohabitation malaisée, cette expérience nous a montré encore une fois toute la pauvreté du discours de sécurité de tous ces "gétéistes" et nous a permis de faire valoir notre démarche.

Sections Orne et Calvados

LES CHEVAUX SAUVAGES ?



Les "chevaux sauvages"
mettent la pédale au
plancher.

Citroën a décidé de frapper un grand coup en créant le 1er trophée des jeunes mécaniciens, avec pour objectif la participation au rallye de Monte-Carlo d'une "Visa 1 000 pistes", préparée et assistée par des élèves de 3 TS.

Ces jeunes peuvent tout à loisir, démonter, remonter, transformer, en un mot "préparer" pour le rallye, un véhicule mis à leur disposition. De plus, pendant la course, ils assureront l'assistance de cette voiture aux couleurs de Citroën et de l'enseignement technique.

Les responsables de Citroën et de l'Education Nationale souhaitent "Qu'il en résulte une passionnante rencontre entre l'aventure sportive et la pédagogie", lit-on dans les Cahiers de l'Education Nationale d'avril 1986.



Les "chevaux sauvages"
mettent la pédale douce.

Dans le même temps, trois semaines durant, à l'usine Citroën de Rennes, 10 000 spectateurs -employés de l'usine- ont reçu comme un choc un film sur la sécurité routière, réalisé par le cinéma aux Armées. La firme aux chevrons joue le jeu. Dans ce film vérité, on brocarde aussi facilement les "clips" publicitaires de Citroën que ceux des autres constructeurs. Aux "chevaux sauvages" on demande de mettre la pédale douce. C'est qu'en 1984, Citroën-Rennes (13 000 employés) a comptabilisé 65 accidents corporels de trajet, et l'année suivante, 75 dont 2 mortels. Cette progression incite à la réflexion tout responsable ! (Ouest-France du 21.3.86).

Le double jeu.

Mais en matière de sécurité, la société Citroën réserve-t-elle sa réflexion à son personnel, ne se sentant nullement responsable de ses clients ?

Quand la firme aux chevrons "joue le jeu", on peut se demander de quel jeu il s'agit. Un jeu sauvage et démon, dès lors que ses chevaux sont lâchés de ses usines. Un double jeu capable d'affirmer tout et son contraire.

Michel MANCEL

FAIRE SAVOIR
à ceux
QUI SAVENT FAIRE

L'AMENAGEMENT D'UNE TRAVERSEE DE VILLAGE

pas du tout comme "d'habitude"



Traversée de Golencourt avant réalisation.

C'est parce qu'il s'est trouvé
un technicien de l'urbanisme qui
a fait savoir
à un technicien routier
qui savait faire

que la route dans la traversée des bourgs
et des villages n'est pas seulement un lieu
de passage des voitures et qu'elle pouvait
être autre chose qu'un espace de conflit et
un danger permanent pour les habitants, que
la traverse de GOLENCOURT (OISE) a pu échapper
au tracé "traditionnel".

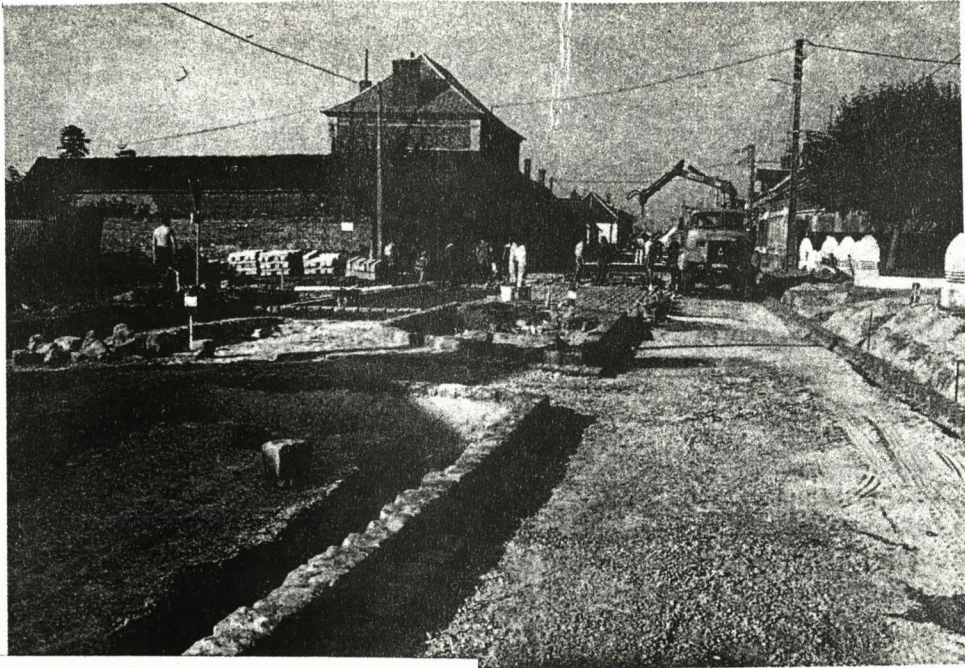
Cela, bien entendu, n'est pas suffisant pour
changer la réalité des choses, et que peuvent
les 300 habitants d'un village face à ce qui
est couramment pris pour une "fatalité", un
"sacrifice au progrès" ou plus prosaïquement
à l'impérialisme de la voiture !!!.

Mais c'est parce qu'il y a eu **5 acci-**
dents graves dans la traversée
de leur village que les élus et la population
cherchaient une solution autre.

En fait c'est grâce à la volonté de tous les
acteurs, à savoir les élus, habitants et techni-
ciens que les nouveaux aménagements ont
été réalisés.

Il a été aisé de convaincre la population,
c'était elle la plus traumatisée (la Gendarmerie
avait relevé des vitesses atteignant 120 km/h
pour des voitures légères et 100 km/h pour
un poids lourd de 30 tonnes !!!) et les élus
ne pouvaient qu'être d'accord quand on leur
a montré que techniquement (*) il y avait
des solutions qui avaient fait leurs preuves
et qu'il était possible de réaliser une plus
grande Sécurité Routière dans un meilleur
cadre de vie.

Il s'est passé moins d'un an entre la première
réunion publique à la Mairie et l'inauguration
des travaux de la première tranche par le
Préfet Commissaire de la République et le
Président du Conseil Général avec la participa-
tion de plusieurs élus du Canton.



Ce qui est important dans cette réalisation c'est qu'elle transforme une route, le CD 932 en rue de village. L'entrée de GOLENCOURT est un paysage nouveau ; en plus des rétrécissements de la chaussée, chicanes et dos d'âne, c'est l'utilisation de nouveaux matériaux, un nouveau type d'éclairage, des arbres plantés par les écoliers et une prise en charge des nouveaux massifs à fleurs par les habitants. Il est évident qu'avec tous ces nouveaux éléments on se sent ailleurs que sur une route, et qu'ils obligent les automobilistes à modifier leur comportement, à lever le pied.

Allez voir GOLENCOURT... mais il est préférable d'attendre le printemps pour voir les premières fleurs... Reste à savoir s'il faut toujours attendre qu'il y ait beaucoup de victimes pour

que dans d'autres villages, dans d'autres bourgs ce genre d'aménagement de traverses voie le jour, comme c'est paraît-il la "coutume" pour l'implantation d'un feu tricolore au carrefour...

"COUTUME", "FATALITE"... au fond ces mots ne sont-ils pas synonymes "D'IGNORANCE". Alors si vous êtes d'accord il ne vous reste plus qu'à le "faire savoir" à ceux qui "savent faire".

Fred COUDSI
Architecte-Urbaniste
Délégué du Nord

(*)Un projet Sécurité Routière dans un meilleur cadre de vie porté par toute la commune de GOLENCOURT doit trouver le financement adéquat



Traversée de Golancourt après réalisation.

EDUCATION
à la
SECURITE ROUTIERE

Dure réalité !...

Chaque année en France, on compte 7 000 accidents de gravité diverse sur le chemin de l'école pour les enfants de 5 à 10 ans.

Chaque année en France, on compte 1 000 enfants de moins de 15 ans tués sur les routes.

Actuellement un enfant sur 10 sera tué ou grièvement blessé avant ses 18 ans.

Dure réalité !

Au rouge, je dois...

Au vert je peux...

Entre les enfants et la circulation routière, il y a opposition, c'est une évidence. Cependant la circulation n'est pas près de disparaître et les enfants resteront toujours des enfants, avec les particularités physiques et morales qui sont celles de leur stade de développement.

L'éducation à la sécurité routière s'efforce de dominer les antagonismes opposant les enfants à la circulation des automobiles. Dans les écoles cette éducation est très éphémère, alors qu'elle doit devenir une éducation de tous les jours, un acte quotidien qui doit être accompli par rapport à un contexte réel. Chaque jour les adultes doivent être des exemples et montrer ce qu'il convient de faire.

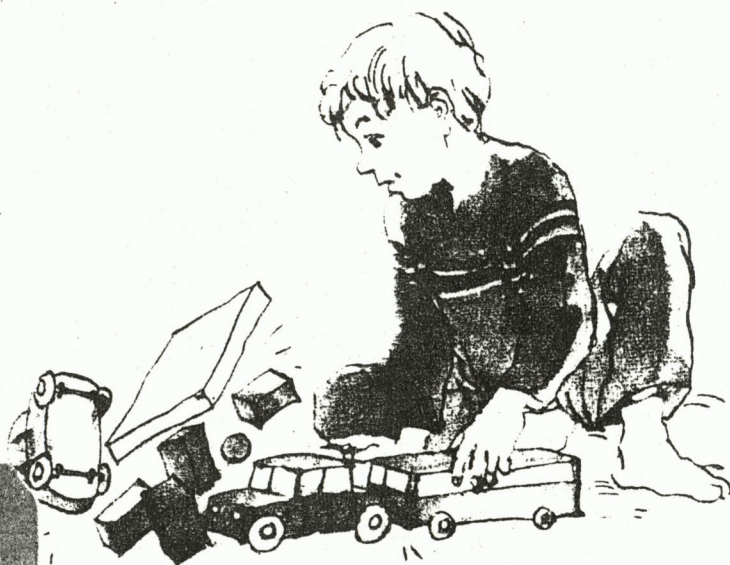
L'éducation actuelle essaie d'adapter les enfants aux conditions de la circulation. Une méthode encore appliquée consiste à leur faire apprendre par coeur des règles.

"Au rouge, je dois attendre ; au vert je peux démarrer. Rappelle-toi bien et sois vigilant!..."

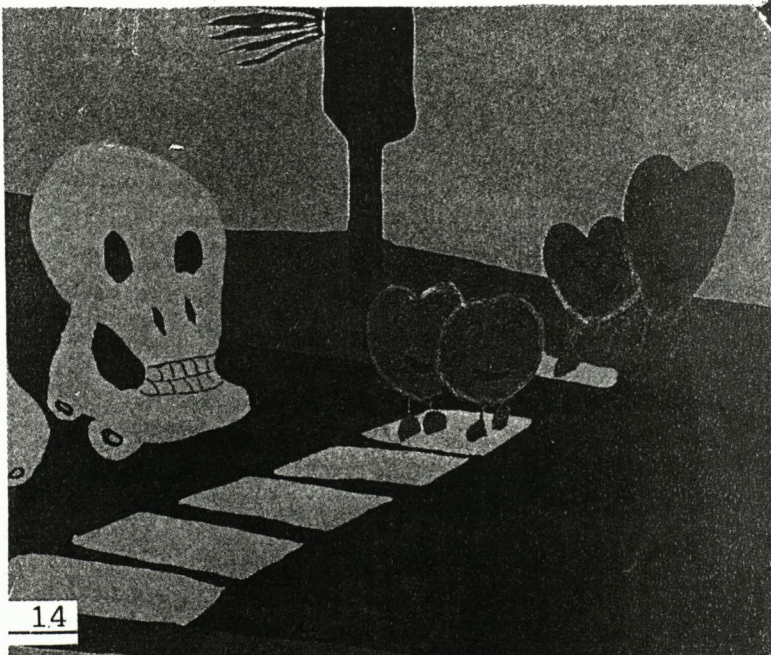
Sur le trottoir d'en face la maman...

Les enfants se polarisent sur le petit bonhomme vert, et, dès qu'il apparaît, ils "démarrrent"... Ces dictons leur donnent la fausse certitude d'agir correctement, et les bercent dans un nid de sécurité illusoire. De plus ils oublient vite ces slogans quand apparaît sur le trottoir d'en face la maman avec le petit frère.

Le rôle du "plus fort"...



Pour éduquer les jeunes enfants, une autre méthode consiste à utiliser des voitures miniatures et des petits panneaux de signalisation. Les enfants s'en donnent à coeur joie mais n'en tirent aucun profit, ils n'apprennent rien sur la situation réelle du conducteur assis derrière son volant. Ils ont bien en main leur voiture miniature, et pensent que les adultes ont la même maîtrise de leur véhicule. En plus les enfants jouent le rôle du "plus fort" des antagonistes impliqués dans la circulation et agissent comme lui. Ils ne prennent pas conscience de la



position des plus faibles, les piétons, les cyclistes, et n'apprennent donc pas à agir de façon à les protéger. Cet exercice ne peut amener les enfants qu'à perpétuer nos erreurs

Anticiper plus tôt....

Ces dernières années, on s'est aperçu que si un joueur de sport collectif était meilleur qu'un autre, c'est en partie parce qu'il anticipe plus vite que les autres. A partir de cette constatation et sachant qu'il existe des analogies entre les sports collectifs et la circulation routière (déplacements dans tous les sens), l'I.N.R.P (Institut National de Recherche Pédagogique) fait des expériences qui ont pour objet de développer cette faculté d'anticipation. Ainsi l'enfant serait entraîné pour percevoir une situation dans la circulation, l'analyser et prendre au plus vite la bonne décision qui s'impose. Ce dixième de seconde gagné pourra lui sauver la vie. Cependant cette méthode a des limites: elle ne peut qu'aider l'enfant à mieux surmonter une situation d'urgence pour parer l'accident et son efficacité dépend de "l'entraînement" de cet enfant.



**... FASTOCHE LA RUE ?
FAUT PAS RÊVER !**

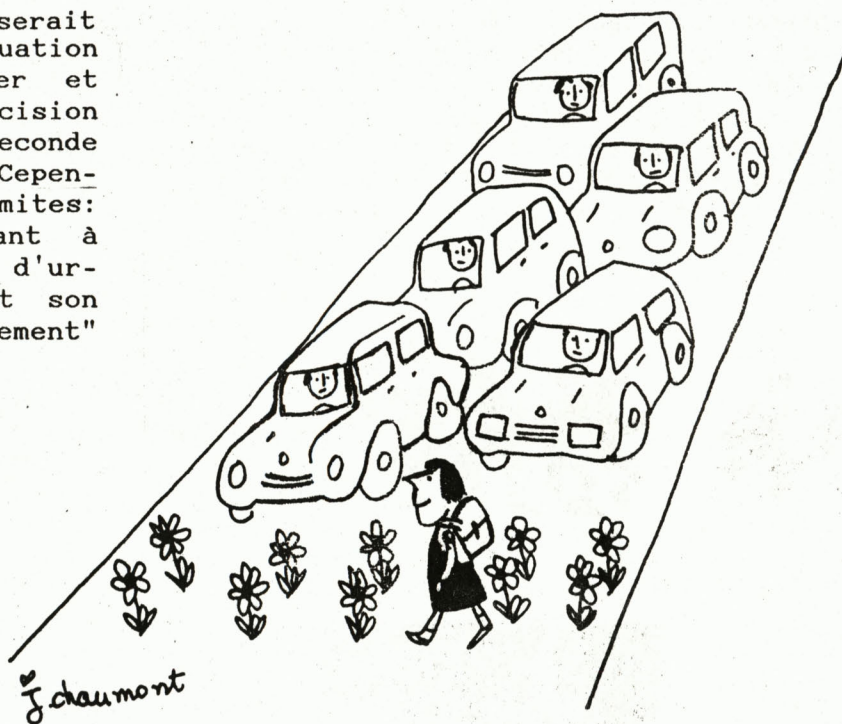
Rester enfant, rester vivant...

Il est bien évident que dans l'état actuel de notre environnement routier, l'entraînement à la survie reste une nécessité. Cependant il faut aller au-delà de cette logique et ne pas négliger de lutter pour la sécurité des enfants à d'autres niveaux. Agir pour que l'enfant se sorte mieux d'une situation d'urgence,

c'est bien ; mais agir pour que cet enfant, tout en restant enfant, ne se trouve plus dans ces situations d'urgence, c'est mieux.

Toutes les méthodes pédagogiques généralement utilisées jusqu'alors ont un point commun : adapter l'enfant à la circulation, agir sur l'enfant pour qu'il se conforme à la circulation des adultes. On pourrait alors tenter de faire l'inverse : adapter la circulation routière et urbaine aux enfants. Ralentissons-la, limitons-la, et elle n'en sera que plus à la mesure des enfants, et des adultes aussi.

Chemin de l'école, chemin de la liberté...



L'enfant sur la rue, sur le chemin de l'école, n'est ni chez lui, ni à l'école. La rue est pour lui un espace de liberté, il se sent sans contrainte. C'est là où il peut découvrir une autonomie. Dans ce sens le trajet de l'école a une importance énorme pour le développement de sa personnalité. L'enfant apprend à connaître son environnement et satisfait sa curiosité et sa soif d'expérience en jouant. Mais pour que tout cela soit possible cet environnement ne doit pas exercer sur l'enfant une pression trop forte. Pour que le chemin de l'école soit vraiment un espace de liberté, il faut qu'il soit sûr et qu'il représente en même temps un espace libre pour l'imagina-

tion et le besoin de se dépenser. Ce n'est qu'alors que les expériences, les jeux, les contacts avec le milieu ambiant permettent un apprentissage social.

Souvent les enfants savent bien quel est le chemin le plus sûr et le plus plaisant pour aller à l'école. Au moyen de plans, de dessins ils peuvent les représenter. En faisant le point de la situation actuelle, on constatera que le réseau d'itinéraires vers l'école est très imparfait. Il y a danger là surtout où la circulation motorisée les croise.

Expérience innovante...

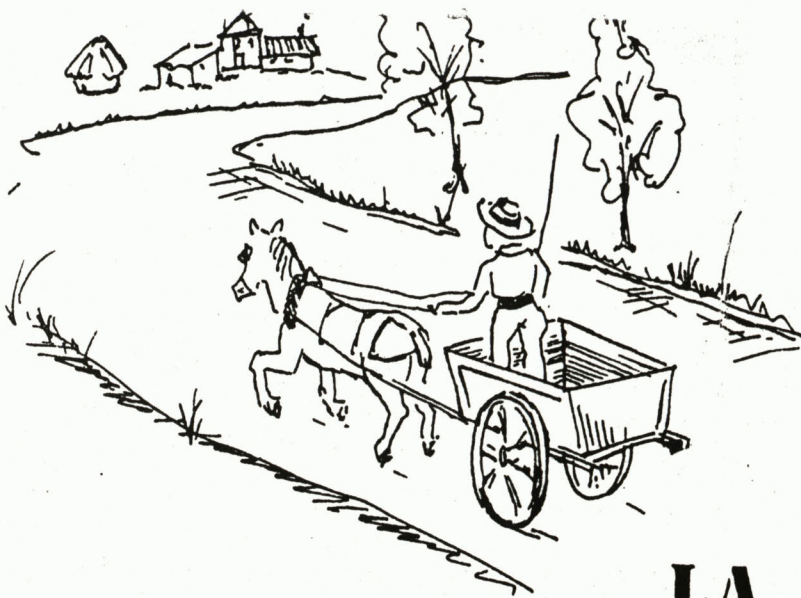
Souvent les enfants connaissent des solutions stupéfiantes aux problèmes existants. A Golancourt, un petit village de 300 habitants de l'Oise, les enfants de l'école ont participé à l'étude et à la réalisation de travaux visant à améliorer la sécurité routière dans leur village en intégrant un meilleur cadre de

vie. Les enfants pressentent bien que dans le mot danger il y a l'idée de quelque chose qui domine. Ils savent bien que dans la circulation ce n'est pas eux qui sont dans cette situation dominante. Ces enfants de Golancourt ont tout à fait compris la nécessité des rétrécissements de la chaussée, des chicanes et des dos d'âne pour ralentir les véhicules dans la traversée du village et leur assurer ainsi des trajets plus sûrs. Ils ont compris que les arbres et les fleurs qu'ils ont plantés sur les aménagements urbains agissaient dans le bon sens, sur le comportement des conducteurs.

Dans cette expérience de Golancourt les enfants ont tout à fait bien compris que pour supprimer les accidents, il fallait supprimer le risque en s'attaquant à la source même du danger ou d'une situation dangereuse et non se contenter d'une consigne.

Jean-Marie LEVERRIER





LA RUE

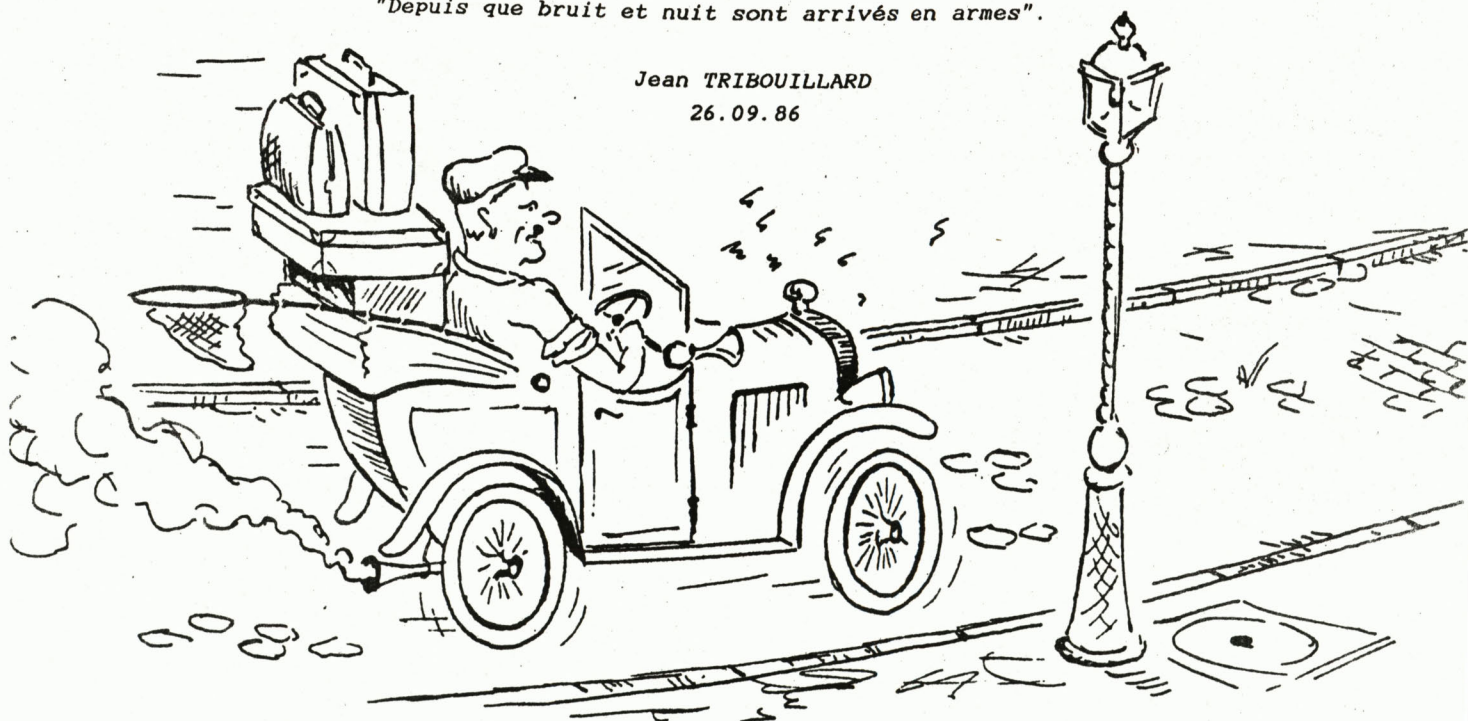
*Qu*and nous étions enfants, mes compagnons et moi,
Nous jouions dans la rue, au retour de l'école ;
Les passants l'animaient, aussi mainte carriole
Sonnant sur le pavé sans susciter l'émoi.

*La rue, alors, jasait, riait, était l'endroit
Où l'on se rencontrait, où la chaude parole
Que de l'autre on reçoit de son ennui console,
Allégeant la langueur dont on porte le poids.*

*Mais, aujourd'hui, domaine où le moteur se rue,
Hurlant et menaçant, l'homme a quitté la rue,
Pour n'être plus qu'un feu follet sur le trottoir.*

*"Tu te taches de sang, tu te couvres de larmes,
"Toi qu'hier j'aimais, rue, et fais mon désespoir
"Depuis que bruit et nuit sont arrivés en armes".*

Jean TRIBOUILLARD
26.09.86



REAGIR

REAGIR PAR DES ENQUÊTES SUR LES ACCIDENTS GRAVES ET PAR DES INITIATIVES POUR Y REMÉDIER

-QUELQUES CHIFFRES-

REAGIR fonctionne depuis 3 années et a permis d'étudier en termes de sécurité les facteurs de risque sur 5 000 accidents mortels au cours des années 1984 et 1985.

CARACTERISTIQUES DES ACCIDENTS :

Le dépouillement, fait par le Ministère, des enquêtes REAGIR montre les caractéristiques suivantes :

-Les véhicules légers sont impliqués dans 86% des accidents, alors qu'ils représentent 72% du parc de véhicules à moteur.

-les poids lourds et les véhicules utilitaires sont impliqués dans 22% des accidents alors qu'ils représentent 11% du parc de véhicules à moteur.

-les motos sont impliquées dans 8% des accidents alors qu'elles représentent 3% du parc de véhicules à moteur.

-les cyclomoteurs sont impliqués dans 8% des accidents alors qu'ils représentent 14% du parc de véhicules à moteur.

-les piétons sont impliqués dans 15% des accidents.

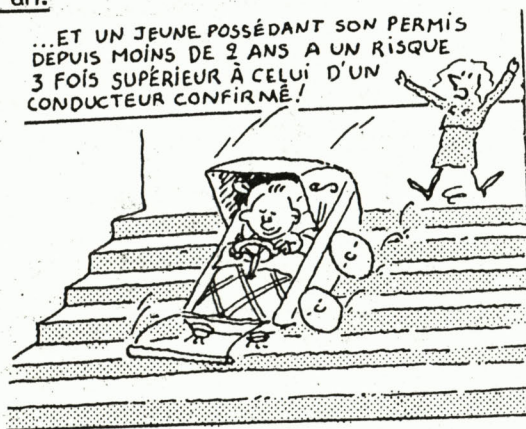


Les accidents se produisent :

- 40 % en ville
- 60 % à la campagne
- et sur route sèche dans 70 % des cas

-46% des accidents ont lieu dans le cadre du travail (trajet, activités liées au travail).

On remarque que dans 21% des accidents mettant en cause un véhicule léger, le conducteur avait son permis depuis moins d'un an.



REPARTITION DES IMPLIQUES PAR CLASSE D'ÂGE

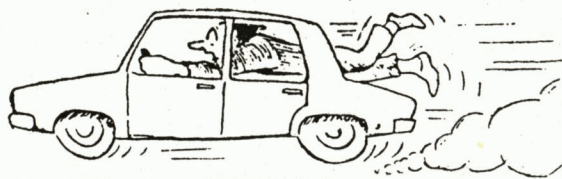
	Enfant	14 à 17 ans	18 à 24 ans	25 à 60 ans	Sup. à 60 ans
% d'accidents où il existe au moins un impliqué	5 %	5 %	45 %	75 %	21 %

FACTEURS D'ACCIDENTS :

Les chiffres indiqués ci-après sont les pourcentages d'accidents dans lesquels existe au moins le facteur considéré.

L'USAGER	:	94 %	des accidents
L'INFRA	:	47 %	des accidents
LE VEHICULE	:	32 %	des accidents
L'A.S.S. (Alerte, Secours, Soins)	:	7 %	des accidents
DIVERS (Météo, ...)	:	25 %	des accidents

VITESSE



Le facteur **VITESSE** -vitesse trop élevée- est relevé dans **62%** des accidents de moto et **45%** des accidents de véhicules légers.

Remarque : aucun appareil ne permet de connaître la vitesse des véhicules au moment du choc ; le facteur vitesse trop élevée n'est retenu qu'après une estimation globale faite au regard de la situation. Vraisemblablement cette méthode d'analyse très intuitive minimise ce paramètre compte tenu du sentiment général à l'égard de la vitesse.

ALCOOL



Le facteur **ALCOOL** est relevé dans **30%** des accidents. Le taux d'alcoolémie moyen relevé est de **1,8gr**

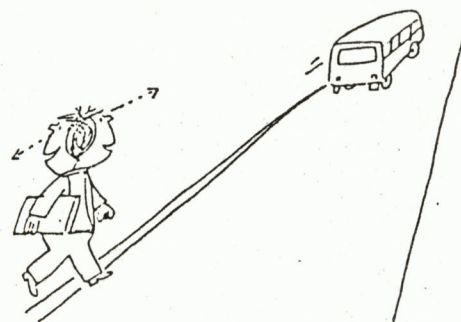
Remarque : le facteur alcool n'est retenu qu'à partir du taux légal de 0,8 gr (soit environ de 3 à 5 apéritifs !!) alors que l'on sait que l'alcool agit sur l'organisme à partir de 0,3 gr. Là encore ce facteur est minimisé.

ENTRETIEN VEHICULE

Dans 20 % des accidents le mauvais entretien du véhicule -voiture légère et moto- est en cause (pneu 9% entretien général 7%...) et dans 10% pour les poids lourds.

ENFANTS-PIETONS

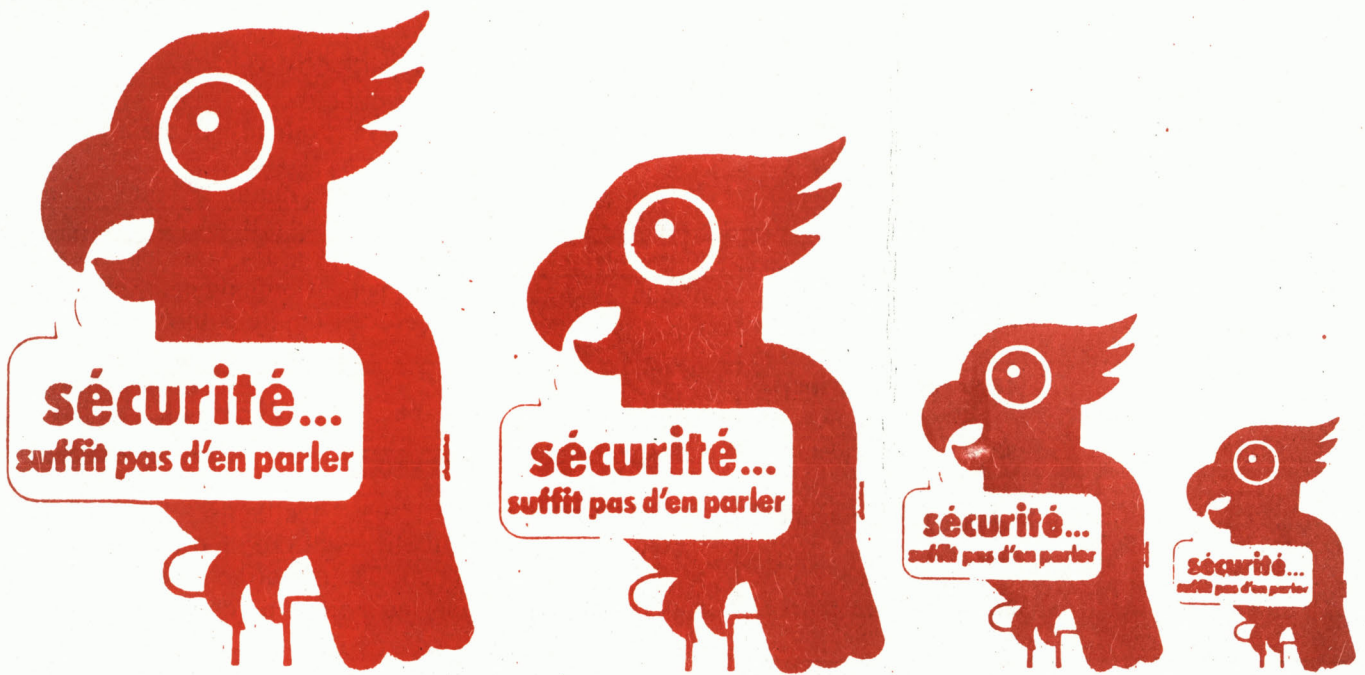
Au travers de tout ce dépouillement ministériel apparaît un facteur "IMPRUDENCE DES ENFANTS PIETONS" qui a été relevé par les I. D. S. R. enquêteurs dans 65% des accidents dont 40% pour des enfants de moins de 6ans.



Remarque :

Pour tous les gens de la Ligue contre la violence routière et notamment ceux qui ont participé à nos différents colloques "L'enfant et la rue" ce facteur de risque nous semble fort contestable. En effet l'enquête doit éviter les solutions de facilité imputant l'accident à l'inattention, à la maladresse, à la négligence ou à l'imprudence.

Les éléments subjectifs et à fortiori, l'imprudence d'un enfant de moins de 6 ans, sont d'un intérêt limité pour la recherche des mesures de prévention.



ENFANT
A
BORD

Le Docteur en médecine DANIEL THEAU, pédiatre à BREST, après avoir rassemblé une documentation technique (en français et en anglais), après s'être adressé à tous les concessionnaires autos et marchands d'articles pour enfants a dressé une liste de matériel indispensable pour la sécurité des enfants en voiture.

Avant 5 à 9 mois

A un couffin, d'où l'enfant risque d'être éjecté en cas de collision, ou de freinage brutal,

Préférez un "lit-auto" muni d'un filet antiéjection.

- Baby-relax
- Bébé Confort (adaptable sur chassis pliant de landau)

Après 5 à 9 mois et jusqu'à 3 ans

Utilisez un siège auto

- Baby-relax
- Bébé Confort
- Opel
- Volvo

De 3 à 5 ans

Le harnais du siège auto Baby-relax peut être utilisé sans le siège.

De 3 à 13 ans

Coussin de surélévation permettant d'utiliser la ceinture de sécurité, trois points du véhicule.

- Opel (1 seul système adaptable de 10 mois à 12 ans)
- Volvo
- Siège réhausseur TS Cadet de Baby-Relax

Nota : les marques commerciales sont citées à titre d'exemple, leur liste ne prétend pas être exhaustive.



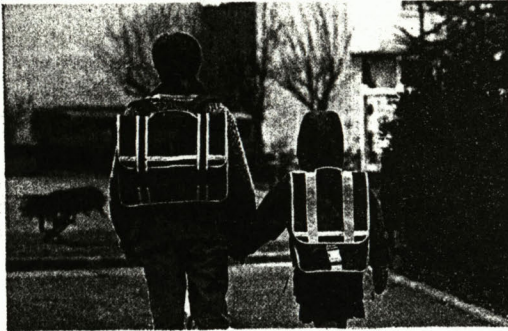
Vu, Vu, Vu, BIEN VU....

La sécurité, ce n'est pas un gadget !

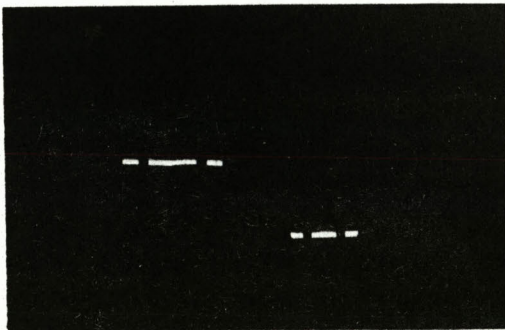
L'hiver, les enfants de nos campagnes effectuent de nuit leur trajet scolaire. Les aménagements routiers sont loin de leur apporter un niveau de sécurité équivalent à celui des enfants citadins (pas de trottoirs, pas d'éclairage public, véhicules circulant beaucoup plus vite...). D'où l'idée de leur fournir des brassards réfléchissants, les signalant plus tôt aux automobilistes.

Certes, les enfants ne seront pas protégés par les brassards -un passage pour piétons ne protège pas les piétons- mais ces brassards permettront aux automobilistes de mieux percevoir les enfants et d'agir en conséquence pour leur assurer une meilleure sécurité.

LE JOUR,



LA NUIT.



800 brassards aux enfants des écoles....

Nous avons entraîné dans ce projet plusieurs associations locales qui ont participé à son financement. La remise des 800 brassards aux enfants des écoles primaires et collège de Vassy fut faite en présence des médias (presse, radio régionales...)

Les enfants ont compris le message....

Cette expérience a conquis les enfants qui ont très bien compris le message. Mais il est évident qu'il faut de temps en temps leur rappeler tout l'intérêt de cette action, afin qu'ils n'oublient pas de mettre leur brassard (les adultes oublient bien de bouclier leur ceinture de sécurité !)



Intégrés systématiquement aux vêtements....

Pour éviter toute omission, nous aimerions que de tels éléments réfléchissants soient intégrés systématiquement aux vêtements par les confectionneurs.

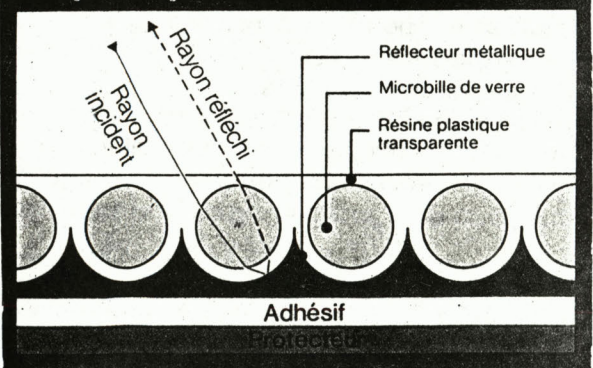
La section du Bocage Virois

Informations techniques :

-Qu'est-ce que la rétro réflexion ?

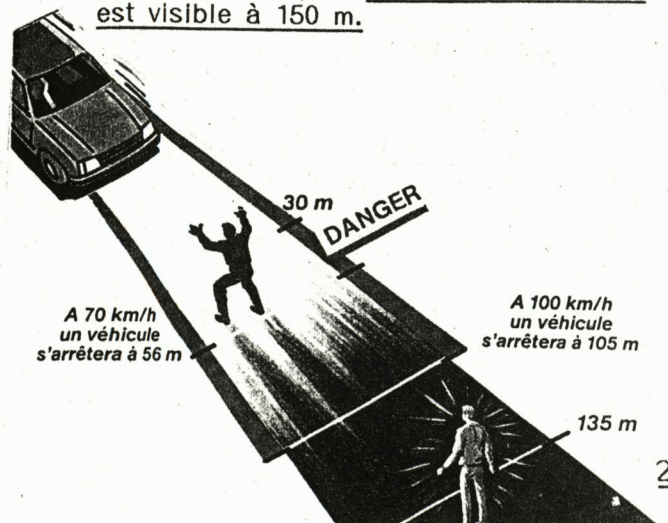
Lorsqu'un rayon lumineux : des phares d'une voiture, vient frapper une surface réfléchissante, ce rayon est renvoyé à sa source : le conducteur

Le principe de la rétro réflexion



-Perception d'un piéton

Une voiture en feux de croisement permet de percevoir un piéton non équipé d'éléments réfléchissants à 30 m ; or un piéton "réflectorisé" est visible à 150 m.



LA VIE DES SECTIONS

REGION SUD-OUEST A

Actions sur la région

Publicité en faveur du Colloque national organisé par le Siège de la Ligue, de son Assemblée Générale et de l'intervention de Geneviève JURGENSEN sur FR 3 (Paris, 15 au 17 novembre 1986).

Lettres et documents ont été transmis à des Associations, administrations, adhérents et sympathisants sur les 9 départements de la Région.

Publicité sur la région Sud-Ouest A en vue de la "Journée régionale de réflexion sur la Sécurité routière" (TOULOUSE, 12 décembre 1986) organisée par nos amis de la Ligue de la région voisine Sud-Ouest B (notamment sur les départements limitrophes ; courriers aux mêmes destinataires que pour le temps fort du 15 au 17 novembre à Paris).

Gironde.

Le représentant de la FNAUT, M. MAUROUX, nous a apporté son aide dans la démarche ci-dessus en intervenant auprès des médias. L'Union régionale de parents d'élèves URAPEL a démultiplié notre information auprès des ses Associations départementales ; suite aux interventions télévisées de la Ligue, de nouveaux contacts ont eu lieu en Gironde : adhésions et courriers de sympathisants et personnes en recherche d'information (justice, assurances). De nouveaux actifs commencent à se concerter sur Bordeaux.

Lot-et-Garonne

La Ligue représentée par Mme SANZ et Mme CHEVASSUT a commencé son travail au sein de la Commission Départementale de Sécurité Routière. Devant la progression de la gravité des accidents, notamment à AGEN, MARMANDE et VILLENEUVE, le Préfet du Département, M. Bernard COURTOIS, est apparu farouchement déterminé : "tant qu'il y aura un mort sur les routes du Lot-et-Garonne les statistiques seront mauvaises". Le Procureur de la République, M. LOUBENS prévoit de doubler les contrôles d'alcoolémie en 1987 ; sous sa présidence, une cellule de prévention contre ce fléau a été créée, à laquelle la Ligue participe. Ces propos et ces actions nous font penser que le Lot-et-Garonne pourrait devenir un département pilote en matière de lutte contre l'insécurité routière.

Dordogne

A signaler une expérience prévoyant de donner un badge aux clients qui choisiront de ne pas boire, car ils conduiront au retour. L'entrée pour eux pourrait être gratuite et un disque vantant cette abstinence a été produit.

Jean LE FEVRE
Délégué régional Sud-Ouest A

Pyrénées Atlantiques

Le parrainage expérimenté de Monsieur Jean LE FEVRE, délégué régional Aquitaine, a permis à la Ligue contre la violence routière des Pyrénées Atlantiques de s'organiser et se structurer. Parallèlement à cette installation, l'Association pour la sécurité des usagers de la rue, fédérée à la Ligue, a connu des temps forts : Madame LLOANCY, professeur à Jeanne d'Albret à PAU, a créé, avec le soutien de la direction du lycée et la F.C.P.E un remarquable projet d'action éducative (P.A.E) sur le thème "l'insécurité routière dans l'agglomération". Les écrits des élèves sur ce vaste sujet, publiés longuement dans la presse locale, se sont avérés d'une très grande sévérité à l'égard des adultes. Le député-maire, invité par la classe a, en présence des journalistes, dialogué avec les lycéens sur les problèmes de comportements des automobilistes et d'aménagements des abords dangereux du lycée. La mairie a fait passer sur les panneaux électroniques municipaux les slogans sur la sécurité, réfléchis par les enfants. Trottoirs, parkings, bandes-ralentisseurs, clignotants et marquages au sol ont été enfin réalisés devant l'établissement.

L'action volontariste d'une enseignante montre tout le bienfait pouvant découler d'une opération "isolée" ... d'autant qu'après une période d'adaptation et d'observation, des aménagements similaires semblent être prévus sur d'autres écoles de PAU.

Les "36 heures non stop de L'ESCAR" ont inauguré la campagne d'information de la Ligue contre la violence routière sur le département. Cette kermesse commerciale a permis de nouvelles adhésions et la distribution-dialogue de quelques centaines de dépliants.

Très chaleureusement accueillie par le Docteur NANCY, Directeur de service unifié de l'enfance des Pyrénées Atlantiques, président national des médecins de P. M. I., la Ligue a fait distribuer 4 000 tracts "circulation, enfants en danger" dans les centres sociaux, crèches, foyers, et s'est vue attribuer deux pages dans le bulletin de liaison de cette association.

Doucement, mais sûrement, la Ligue des Pyrénées Atlantiques continue sa campagne de presse et d'adhésions : des interviews avec les quotidiens locaux, deux émissions à RADIO-PAIS etc... Les autorités commencent à nous ouvrir les portes et, par un entrebaillement, la Ligue a réveillé une assemblée endormie en déclarant, bien fort : "c'est très bien de s'occuper des maladies cardio-vasculaires et des soins bucco-dentaires, mais la première cause de la mortalité infantile, les accidents de la circulation n'a fait l'objet d'aucune campagne départementale en 1986,

alors que c'est l'année européenne de la sécurité routière". Vous l'avez deviné : la Ligue contre la violence routière des Pyrénées-Atlantiques est entrée au Comité départemental d'éducation pour la santé et malgré ce durcissement de ton, la Ligue contre la violence routière est, du même coup, connue par tout le corps médical et social paalois.

Enfin, nous serons présents au tribunal correctionnel le 12 janvier à 14 h, pour assister trois familles durement éprouvées par un accident de la circulation. Il faut savoir qu'au Béarn, les chauffards ne passent même pas par la commission de suspension de permis de conduire : celui qui a renversé très gravement trois enfants à Jurançon, en juin 1986, est attendu impatiemment au tribunal de Grande Instance de PAU.

*L. C. V. R. des Pyr-Atlantiques
15 rue de la Grange - 64000.PAU
Tel. : 59.30.49.45*



REGION NORD-P. de C.

La région Nord-Pas de Calais est là, elle a dix mois.

Dix mois, c'est trop court encore pour faire véritablement un bilan et pourtant c'est un long chemin parcouru par chaque membre de notre équipe avec au bout du compte, l'impression que quelque chose commence à bouger dans notre région.

Nous avons dans un premier temps, essayé de nous faire connaître dans la métropole en participant à toutes les manifestations se rapportant à la sécurité routière, en prenant des contacts avec la presse et les radios locales.

Nous avons aussi cherché à nous faire reconnaître par les autorités locales (conseil régional, Préfectures, milieux médicaux, Equipement, Police, Communauté urbaine de Lille...)

En cette fin d'année 1986 nous avons contretement réalisé quelques projets.

-admission à la Maison de la Nature

et de l'environnement de Lille où se tiendront désormais toutes nos réunions.

-participation à un spot T.V. de 5 minutes sur le thème "VU et ETRE VU" dans le cadre du contrat de plan.

-réalisation de plusieurs milliers de brassards et autocollants rétroréfléchissants à distribuer sur la région grâce à l'aide du conseil régional.

Une section qui se crée demande un travail d'équipe énorme : alors VENEZ NOUS AIDER, PRENEZ CONTACT AVEC NOUS pour que la Ligue étende son action à chaque ville, chaque village.

A bientôt pour les projets à venir.

*Marie-Christine WEYNANS
Déléguée régionale du Nord
83, rue Faidherbe
59110 - LA MADELEINE
Tel. 20-31-01-34*

REGION NORMANDIE

LES ENFANTS REVENDIQUENT LEUR SECURITE

Dans le Calvados, suite à une pénétration de REAGIR dans les écoles, des enfants accompagnés par des militants de la Ligue ont défilé dans les rues de Vire.



Au cours du 3ème trimestre scolaire 1985-86, les élèves du collège de Vire (Calvados) ont confectionné, chez eux, des pancartes destinées à attirer l'attention de la population en général et des automobilistes en particulier, sur le grave problème des accidents de la route.

Le vendredi 23 mai, de 7h 30 à 8h, devant le lycée Curie, des élèves se sont rangés silencieusement sur les trottoirs et ont brandi les pancartes. Certains ont interviewé des automobilistes, d'autres ont distribué des prospectus.

De 10h à 11h, une centaine d'élèves ont défilé dans le centre ville avec les pancartes (jour de marché).

De 11h 45 à 12h 15, même manifestation mais cette fois devant le lycée Maupas.

Cette journée s'est déroulée sans incident avec la participation de la police municipale et la présence des représentants des médias. (Ouest-France, La Voix le Bocage, Le Bocage Libre et Vire F.M). Tous les journaux ainsi que Vire F.M ont relaté l'évènement.



Nous sommes le vendredi 23 mai 1986, il est 7 h 30. Aujourd'hui, les élèves participent à l'action REAGIR.

Arrivés au collège, ils se dirigent vers la conciergerie pour y prendre les pancartes et les prospectus. Monsieur MARTINEZ dirige les opérations et place les élèves devant le collège.

Ils procèdent à la distribution des prospectus à divers endroits où bien tiennent les pancartes afin que les automobilistes puissent lire les slogans comme ceux-ci :

- "l'alcool au volant
c'est la mort au tournant"

- "Moins d'accident
moins de larmes"

- "Pourquoi rouler vite.?"

- "Pensez à nous !"

Les gendarmes sont présents durant cette action ...

Il y a aussi la radio locale et Monsieur MARTINEZ accepte d'être interviewé par celle-ci, il explique la raison de cette action.

La matinée s'achève : il est maintenant 10 heures. Les élèves vont en récréation. Celle-ci terminée ils vont reprendre leurs pancartes et se rangent devant le portail. Les élèves n'en n'ayant pas, distribueront des prospectus aux passants. Et les voilà partis à travers les rues et au marché. Que de personnes aujourd'hui à celui-ci !

Il est dommage que le soleil ne soit pas au rendez-vous...

Les élèves distribueront les prospectus au plus grand nombre de personnes possible et voici quelques remarques :

- "C'est très bien mes petits"
disent les personnes âgées.

- "C'est inadmissible !" disent d'autres.

Vers 10 h 30, les élèves prennent le chemin du collège avec satisfaction d'avoir participé à cette action !

Sophie MUTIN
Coralie DELAUNAY
Élèves de 5ème

REGION CENTRE

Indre et Loire

REUNION PUBLIQUE

La Riche Commune de l'agglomération de Tours.

Améliorer l'environnement et la sécurité routière

A une époque où statistiquement il y a plus de « chances » d'être victime d'un accident de la circulation que de gagner à un jeu du hasard, il n'est pas raisonnable d'admettre ce fait comme une fatalité, mais bien au contraire, il devient nécessaire de se mobiliser pour le combattre ou du moins pour en diminuer les effets.

En 1985, 600 enfants sont

morts par accident de la circulation et 30.000 ont été gravement blessés dans les mêmes conditions. Les adultes et en particulier les personnes âgées sont également menacés.

C'est pourquoi, des représentants de la municipalité, les associations de parents d'élèves (F.C.P.E.), de la Ligue contre la violence routière, de l'environnement et sécurité routière, de la sécurité routière et des spécialistes des secours tiendront une réunion publique le vendredi 5 décembre, à 20 h 30, à la mairie de La Riche.

Participer à cette réunion de sensibilisation, c'est protéger vos enfants, c'est aussi vous protéger.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Prédal, 12, rue Paul-Bert, ou téléphoner au 47.37.26.28.

NOUVELLE REPUBLIQUE
du Centre-Ouest
5/12/86

REGION RHONE-ALPES

Loire

Forum de la sécurité routière

Le 21 novembre 1986, le délégué régional GERARD THIOLIER est intervenu au "Forum de la sécurité routière" organisé par le conseil général à ST ETIENNE. Monsieur DENIZET fit part de quatre de ses préoccupations :

- l'infrastructure
- la sécurité des véhicules
- la formation du conducteur
- la modification du comportement des usagers

Il rappela les dernières campagnes "feu rouge" et "ceinture de sécurité"

Réunion régionale : la Ligue organise à MONTBRISON (Loire), le samedi 17 janvier, dans l'après-midi, une réunion avec la participation du Crédit Agricole.

Gérard THIOLIER
Délégué régional Rhône-Alpes

REGION SUD-OUEST B

Tarn

Toute l'équipe du Tarn, comme les autres départements de la région, a participé activement à la préparation du colloque de Toulouse du 13 décembre 1986.

Le 9 octobre, nous étions présents dans la salle d'audience de la cour d'appel du tribunal de TOULOUSE, auprès de la famille de Simone, Martine et Louise. Toutes les trois, tuées dans la même voiture par un homme qui avait été reconnu coupable, responsable et condamné à 6 mois de prison avec sursis et une annulation de 2 ans de permis de conduire (voir Pondération n° 2 page 18). Cet individu a fait appel, estimant sa condamnation trop lourde !

La Ligue dans le Tarn rentre dans REAGIR, nous avons maintenant 2 inspecteurs départementaux de sécurité routière à pied d'oeuvre.

REGION SUD-EST

Bouches du Rhône

Le 23 novembre 1986, sur une route près d'Arles, des loubards assassinent Stéphanie sous les yeux de sa maman. La section départementale de la Ligue contre la violence routière des Bouches du Rhône a fait paraître le communiqué de presse suivant :

A la suite du drame affreux qui a coûté la vie à STEPHANIE 15 ans dans la nuit de samedi à dimanche, LA LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE rappelle que chaque année, 1 000 enfants sont victimes de cette violence et perdent la vie. Cette violence, STEPHANIE l'a vue se manifester sous la forme d'un canon de fusil, vision affreuse pour une petite jeune fille, mais à chaque fois, la vision de la mort, sous quelle que forme que ce soit, est toujours aussi affreuse pour la malheureuse petite victime.

Aussi LA LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE supplie les pouvoirs publics et la JUSTICE d'être sans pitié pour les meurtriers et pour ceux qui, par non respect des règlements, de l'alcoolisme, et par excès de vitesse, suppriment la vie à 1 000 de nos petits, vies supprimées passées sous silence dans l'indifférence générale.

Gérard LAPIERRE 25
Délégué départemental

L'ENFANT N'EST PAS UN ADULTE EN MINIATURE



C'est le thème retenu par le forum des associations à LA ROCHE SUR YON le 5-6-7 décembre 1986. Notre exposition a retenu l'attention et suscité de nombreuses questions. Invariablement l'aspect comportement des enfants et comportement des adultes était amené par les visiteurs eux-mêmes.

Les questions sur l'éducation des enfants nous ont amené à faire connaître un nouvel outil pédagogique testé cette année aux SABLES D'OLONNE, et prêté gracieusement par leurs auteurs pour le forum.

Nous espérons pouvoir, suite à ces initiatives et en relation directe avec les codes Rousseau, compléter la campagne d'éducation des enfants par une campagne locale sur l'aspect comportement spécifique des enfants de moins de neuf ans et comportement inconscient des automobilistes.

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE SECURITE ROUTIERE.

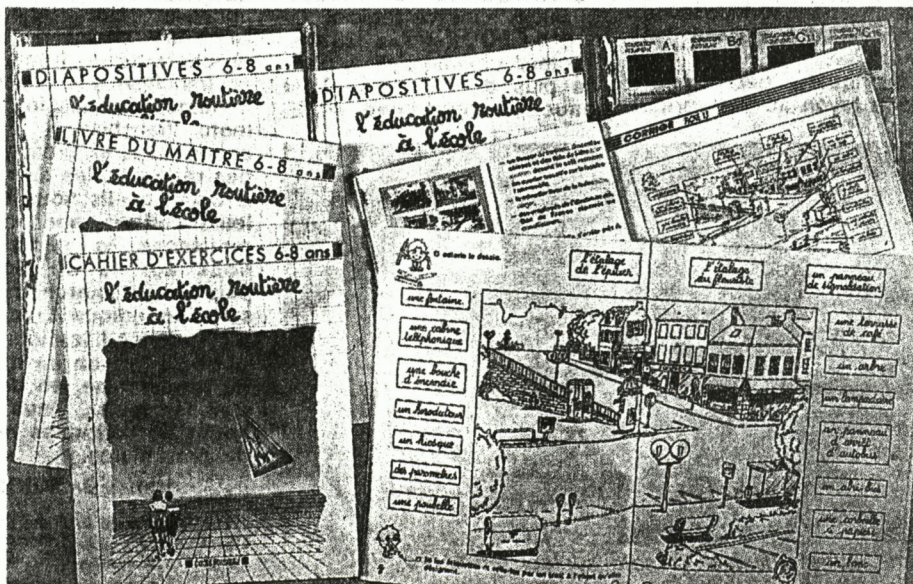
La Ligue contre la violence routière est à l'origine d'une telle commission dans un petit village VENANSULT proche de La Roche sur Yon. Suite aux propositions de cette commission, le conseil municipal en a retenu plusieurs dans l'immédiat, dont l'aménagement de chemins pour piétons à travers une zone verte pour les liaisons entre les écoles, la cantine et les lotissements.

Cette collaboration entre des membres de la Ligue et les responsables municipaux est très positive et a une valeur d'exemple. De plus, ce type d'actions très concrètes apporte un crédit supplémentaire à la Ligue.

Jean-Michel HARDOUIN
Délégué départemental Vendée

Prévention routière : opération pilote aux Sables-d'Olonne

OUEST-FRANCE 22-23 novembre 1986



Première aux Sables-d'Olonne, où sont implantées les éditions des « Codes Rousseau ». A partir du mois prochain, toutes les classes sablesaises privées et publiques, de cours préparatoires et cours élémentaires première année disposeront des ouvrages publiés par la maison Rousseau et destinés à l'éducation routière des enfants. Ce terrain d'expérimentation se fera avec le concours des auto-écoles de la ville : une fois par mois, les moniteurs interviendront bénévolement dans les classes pour peaufiner le travail des instituteurs.

REGION ILE-DE-FRANCE

Seine et Marne



Tous les adhérents du secteur furent fidèles au rendez-vous pour notre participation à la fête des associations de Chelles, les 27 et 28 septembre 1986.

Le temps était de la partie et notre but pour cette première manifestation était de faire connaître notre existence à un maximum de gens par une distribution massive de tracts. La situation du stand près du podium nous était favorable.

Certaines personnes cherchant à en savoir plus, vinrent discuter à notre stand et nous leur avons remis une documentation plus consistante. Pas d'adhésion immédiate cependant.

Nous avons profité du passage des élus, Conseiller régional, Maire, Député, pour exposer nos objectifs et nous faire connaître. Le délégué de Chelles, M. SCHOIRFER est déjà bien connu à la Mairie, car il intervient fréquemment pour des aménagements locaux.

Il ne fut pas toujours évident de capter l'attention des gens venus là pour se distraire, au milieu des 96 associations présentes, associations de loisirs pour la majorité.

On ressentit la même difficulté lors du "Troc et Puces" de Torcy, le premier dimanche d'octobre où nous avons essayé de sensibiliser les amateurs de brocante venus très nombreux.

Annie LE BOTLAN
Déléguée de Seine et Marne



-NOUVELLES SECTIONS-

Sections départementales

SEINE-MARITIME

Président : M. Michel MARCHAND
Secrétaire : Mme Anne-Marie LEREBOURG
Adresse : Ligue contre la violence routière
B. P. 207
76130 - MONT SAINT AIGNAN

ORNE

Présidente : Mme BOURGES
Secrétaire : Mme RACINET
Secrétaire-adjointe : Mme JACOB
Trésorier : M. Yann JACOB
Adresse : Mme RACINET
43, rue de la Garenne
61300 - L'AIGLE

Antenne alençonnaise : M. Jean LAURENT
5, avenue Wilson
61000 - ALENCON

SAVOIE

Président : M. Daniel GOINEAU
Vice-Présidente : Mme Denise BARNIER
Secrétaire : Mme CELLE
Adresse : M. Daniel GOINEAU
50, Square d'Orgeval
73000 - CHAMBERY

Section locale

CALVADOS

Création d'une nouvelle section locale :
"section du Pré-Bocage"
Président : M. Julien PICQUET
Secrétaire : Mme Véronique BAUMEL
Adresse : M & Mme PICQUET
Le Bourg Joli
BONNEMAISON
14260 - AUNAY -sur- ODON

N'OUBLIEZ PAS DE PAYER VOTRE ADHESION

Cette cotisation est à adresser au délégué régional :

-Soit directement
-soit par l'intermédiaire de la section locale
ou départementale

-Liste des délégués régionaux-

1 - NORMANDIE	M. Jean-Marie LEVERRIER Creuley-Viessoix 14410 - VASSY	Tel. 31-68-56-42 (P) Tel. 31-68-51-59 (B)
2 - ILE de FRANCE	M. Pierre WARNIER 85, rue d'Assas 75006 - PARIS	Tel. 43-26-59-55
	Mme Annie LE BOTLAN 37, rue du Petit Bois 77200 - TORCY	Tel. 60-05-72-71
3 - EST	Mme Geneviève FUCHS 36, rue d'Eguisheim 68000 - COLMAR	Tel. 89-41-42-82
	M. Michel HAMARD 5, rue de Couhé 57500 - ST AVOLD	Tel. 87-92-68-10
4 - OUEST	M. Philippe GERVOT Avenue Louis Gervot 44500 - LA BAULE	Tel. 40-60-09-65
5 - CENTRE	Mme Aline ROLAND 25, rue de Lorbette 45000 - ORLEANS	Tel. 38-53-09-58
6 - SUD-OUEST A	M. Jean LE FEVRE 5, rue de la Cendrée 64320 - BIZANOS	Tel. 59-02-49-31
7 - SUD-OUEST B	Mme Lillane ROSSEUW La Verdue - GENERVILLE 11270 - FONJEAUX	Tel. 68-60-51-95
8 - SUD-EST	S'adresser au délégué départemental des Bouches du Rhône M. Gérard LAPIERRE 371, Boulevard Romain Rolland Vert Bocage - Bât A 1 13009 - MARSEILLE	Tel. 91-77-37-60 (B)
9 - RHONE-ALPES	M. Gérard THIOLIER 106 B rue de la Richelandière 42100 - SAINT ETIENNE	Tel. 77-57-34-78
10 - NORD-PAS de CALAIS	Mme Marie-Christine WEYNANS 83, rue Faidherbe 59110 - LA MADELEINE	Tel. 20-31-01-34



BULLETIN D'ADHESION

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE
Association loi 1901

NOM :
Adresse :

Prénom :

Profession :

Age :

- J'adhère à la Ligue contre la Violence routière (1)
- Je renouvelle mon adhésion (1)
- Cotisation simple minimum 100 F. (1)
- Cotisation réduite pour les jeunes 40 F. (1)

Pourquoi nous rejoignez-vous ? Comment avez-vous connu la Ligue ? Quelles sont vos suggestions-?

BULLETIN A RENVoyer A LA DELEGATION REGIONALE :

(1) Cocher la mention utile

LES ASSOCIATIONS PEUVENT ADHERER A LA LIGUE.

Siège social : 5, Impasse Bon Secours - 75011 - PARIS

MAITRISONS NOS CHEVAUX !

**MOURIR SUR LA ROUTE
N'EST PAS UNE
FATALITE.**



Agence: Yves AMBREVILLE

Ligue contre la violence routière

5, Impasse Bon secours 75011 PARIS Tél. 43 48 96 09

Si vous désirez des tracts, veuillez nous
retourner le bon de commande ci-joint à :

Jean-Marie LEVERRIER
Creuley-VIESSOIX
14410 - VASSY

Je désire recevoir :

..... TRACTS "MAITRISONS NOS CHEVAUX"

..... TRACTS "CIRCULATION : ENFANTS EN DANGER"

NOM :

Prénom :

ADRESSE :

30 Très lisible

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE

5, impasse Bon Secours - 75011 PARIS -
Tél. : (1) 348.96.09
Association Loi 1901

CIRCULATION : ENFANTS EN DANGER



ÉDUIQUER LES ENFANTS, C'EST BIEN

Faut-il "apprendre la rue aux enfants" ?

Evidemment ! C'est la moindre des choses. Cela fait partie de leur éducation.

Mais il ne faut pas se tromper d'objectif !

ÉDUIQUER LES ADULTES, C'EST MIEUX

L'ENFANT N'EST PAS UN ADULTE EN MINIATURE

Comment l'enfant voit la route :

Il faut savoir qu'avant neuf ans, l'enfant ne peut percevoir le danger qu'avec les moyens qu'il possède. Et cela, quels que soient vos conseils. Il n'est pas encore apte, physiologiquement et psychologiquement à assumer seul sa sécurité.

- Il est trop petit pour être vu.
- Il est trop petit pour voir par-dessus les obstacles (d'ailleurs, la signalisation n'est pas à sa portée)
- Son système perceptif ne lui permet pas de faire la synthèse des informations nécessaires.

LA MEILLEURE PROTECTION DE L'ENFANT, C'EST VOUS.

Il n'y a pas de fatalité. D'autres pays donnent l'exemple. Aux automobilistes de rouler prudemment, de faire face à toute éventualité soudaine, d'avoir l'œil partout, sur les trottoirs, entre les voitures en stationnement... et de ne pas stationner sur les passages piétonniers. Aux urbanistes et aux municipalités de tenir compte de la sécurité dans la conception des infrastructures.

L'enfant ne doit pas payer pour son immaturité.

**CE SONT LES ADULTES QUI SONT SEULS RESPONSABLES
DE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS.**

LES PROPOSITIONS DE LA LIGUE

Au niveau national :

- Faire appliquer de façon générale la loi du 26 juillet 1957. Actuellement sont relancés les programmes d'éducation civique. L'éducation à la sécurité routière doit avoir sa place dans ce dispositif, conformément à la loi. (Lettre de la Ligue au Ministère de l'Éducation Nationale)
- Intégrer au programme OBJECTIF – 10% de façon prioritaire la sécurité des enfants.
- Rendre public un constat spécifique "enfants" dans le cadre des analyses d'accidents effectués par RÉAGIR.
- Rendre obligatoire une enquête par la cellule municipale de sécurité pour les accidents corporels ayant eu lieu sur le trajet de l'école.
- Reprendre par des actions sérieuses et continues, la campagne d'information sous l'égide des Ministères des Transports, de l'Éducation Nationale et des Municipalités. Élargir ces campagnes à l'intention des automobilistes
- Développer la diffusion des supports pédagogiques.
- Revoir la signalisation et assurer une meilleure protection sur le trajet de l'école, examiner le problème de l'accompagnement des enfants de moins de 9 ans.
- Adresser à la rentrée scolaire, une lettre à l'ensemble des parents d'élèves sur leur rôle en matière d'éducation sur la sécurité, lettre co-signée par le Ministre de l'Éducation Nationale et par le Ministre des Transports.

Actions locales :

- Constituer un collectif sur la sécurité routière avec les associations de parents d'élèves, les associations de consommateurs et les syndicats d'enseignants : faire une exposition itinérante d'information et agir pour aménager les lieux dangereux.
- Faire intégrer dans le livret maternité des recommandations spécifiques.
- Rencontrer les médecins de P.M.I.
- Obtenir du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (Préfecture) qu'il consacre une fois par an son ordre du jour à cette question.
- Rendre obligatoire la remise annuelle à la Municipalité et aux autorités de tutelle, d'un rapport par établissement scolaire rédigé par la Direction et Associations de parents d'élèves. Ce rapport devrait comprendre 4 points :
 - enseignement de la sécurité routière
 - la sécurité aux abords immédiats de l'établissement
 - sur le trajet école-domicile
 - propositions

LA LIGUE VEUT RÉALISER CE PROGRAMME.

SOUTENEZ NOTRE ACTION !

PRENEZ CONTACT AVEC NOTRE DÉLÉGUÉ :

